



Déclaration FSU au CTA du 22 octobre 2012

Ce CTA, axé sur le bilan de la rentrée 2012, s'inscrit dans un contexte exceptionnel, entre l'héritage du gouvernement précédent et la préparation de plusieurs lois qui vont déterminer les moyens de l'Ecole, ses orientations, et la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités, tout particulièrement les régions.

La dernière vague de suppressions et de redéploiements, subie lors du quinquennat précédent, a généralisé partout, dans les écoles de l'académie, les établissements, les services, des conditions de travail très tendues, parfois à la limite du supportable. Les quelques moyens distribués par le nouveau gouvernement n'ont des effets qu'à la marge dans l'académie. Dans le premier degré, les 40 postes (issus des 1000 du collectif budgétaire 2012), auxquels se sont ajoutés 4 recrutements sur Liste Complémentaire, ont constitué une légère compensation des suppressions (172) du budget 2012 concocté par le précédent Ministère. La vraie rentrée s'est donc effectuée dans un contexte très dégradé. Dans le second degré, les 241 suppressions de postes d'enseignants, avec un écart de 1511 élèves de plus entre les prévisions et le constat de rentrée, entraînent un alourdissement des effectifs par classe, dans les collèges et les lycées ; à quoi s'ajoutent un nombre accru de services partagés et le poids toujours préjudiciable des H.S. Dans les LEGT, le calcul des dotations sur la base de 35 par classe a produit tous ses effets, grâce à la réforme, un nombre significatif de classes et de groupes dépassant même ce seuil !

La FSU prend acte du renoncement du gouvernement au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, mais les perspectives pour l'Education sont limitées, dans le cadre d'une logique de redéploiement interministériel et de baisse globale des dépenses publiques. Nous estimons, sur la base de ce que nous connaissons de la prochaine loi de finances, que l'ambition du gouvernement est loin de l'investissement indispensable pour la formation et le recrutement des personnels de l'E.N.

Les résultats de l'académie, fournis dans le document de rentrée, confirment l'incapacité des réformes engagées à élever le niveau de qualification de tous les jeunes. Rien d'étonnant, l'objectif de la loi d'orientation de 2005 n'était pas celui-là, mais dans l'organisation d'une école à deux vitesses dont les effets sont mesurables dans l'académie, en dehors de quelques fragiles infléchissements. La voie technologique ne fait pas suffisamment recette, les lycées professionnels perdent des élèves chaque année, et les résultats au Bac pro 3 ans sont inquiétants. C'est le résultat des économies de moyens et d'une politique de promotion du seul apprentissage. Il y a proportionnellement trop de jeunes qui, après la 3ème, sont orientés vers l'apprentissage, ce qui, dans le meilleur des cas, borne leur avenir à la seule acquisition d'un premier niveau de qualification.

A l'occasion de votre conférence de presse de rentrée, nous avons découvert que l'une des priorités académiques sera le « continuum Bac-3/Bac+3 ». Certes il est important que les bacheliers puissent poursuivre plus nombreux des études supérieures ; mais s'il y a impasse sur l'enjeu de démocratisation qu'est l'acquisition du Bac (comme le montre la cible en recul de 3 points pour 2013), cela signifie-t-il que l'ambition pour tous est ramenée à la seule acquisition d'un niveau V par voie scolaire ou par apprentissage ?

En collège, nous souhaiterions également connaître l'axe prioritaire que se fixe le rectorat, compte tenu d'un taux de décrochage scolaire qui reste dans notre académie sensiblement au-dessus de la moyenne nationale. Pour notre part, cet axe ne saurait passer par une nouvelle étape de déréglementation, sous couvert d'expérimentations jamais évaluées sérieusement (dont nous avons un bon exemple avec le prétendu bilan **Cours Le Matin Sport l'Après-Midi**) ; ne peut s'agir non plus d'organiser le morcellement du collège dans le cadre d'une « école du socle » qui tourne le dos à la vraie démocratisation dont les collégiens ont besoin. Pour l'éducation prioritaire, les quelques lignes du bilan de rentrée sur le programme ECLAIR révèlent, si besoin était, la faillite du recrutement sur « candidature » dans cette catégorie d'établissement. La FSU maintient sa demande d'une véritable relance de l'éducation prioritaire fondée sur le principe du « donner plus à ceux qui ont le moins ».

Des annonces successives, qui sèment le doute sur l'impact des consultations organisées sur l'avenir de l'Ecole, veulent imposer aux personnels un nouvel acte de décentralisation qui octroierait aux régions la responsabilité de la carte de la formation professionnelle, et de l'orientation. Dans les diverses instances et réunions organisées par la région depuis la rentrée, ces évolutions sont déjà en marche, avec le plus total mépris des personnels concernés, de leurs statuts et missions, dans une logique d'adaptation des besoins en formation à la compétitivité de la région et de ses territoires. Ces orientations font peser de lourdes menaces sur la définition des objectifs de la formation initiale, elles risquent de creuser les inégalités au détriment des jeunes des familles les plus modestes, si pour eux l'ambition se borne à l'acquisition d'un premier niveau de qualification, avec pour les y aider un plan de lutte contre le décrochage qui est loin d'avoir fait ses preuves. Elles risquent de détruire la principale richesse du service public d'éducation : la richesse de la complémentarité des métiers qui composent l'équipe éducative, au service de la réussite scolaire. Les Co-psy sont menacés : que vont devenir leurs missions spécifiques au service des élèves ? Quel devenir pour les infirmières, si elles passent sous la coupe de l'ARS, et si elles sont reléguées à des missions de santé publique, niant leur rôle dans les établissements du second degré ? Quelle place pour le service social, lui aussi dans le collimateur ? On parle même des gestionnaires et des chefs d'établissement ! Où allons-nous ?

Face à ces constats, et compte tenu de préconisations qui, nous l'espérons, pourraient être partagées, nous vous interpellons solennellement, Madame le Recteur, comme représentant de l'Etat et du Service Public d'Education. Notre académie a d'abord besoin de plus d'Education Nationale pour assurer la réussite de tous les élèves.

